

BLOCS-PORTES PALIERS REHABILITATION



1V EI30 - ISOBLINDE 40 BP1 - REHABILITATION

Référence Commerciale : 1V ISOBLINDE 40 BP1

MBE-064

PV FEU : EFR-18-001424

FEU : EI₂ 30 / R/V

PV ACOUSTIQUE : 404/14/38/2

ACOUSTIQUE : R_w (C ; Ctr) = 43(-2 ; -5)

EFFRACTION : A2P BP1

Avec seuil R_A=41dB

STABILITE : 3(b) suivant EN12219

THERMIQUE : Amb. int. = 1,9 W / m². K



CERTIFICAT A2P : 4.27

SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	Pour montage sur huisserie (ou bâti) scellée existante en acier ou en bois		
HUISSERIE	Bâti réhabilitation en tôle d'acier d'épaisseur 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air Seuil suisse acier		
VANTAUX	Épaisseur 40 mm Cadre bois exotique ou européen Âme avec 2 tôles Joint intumescent en traverse haute Masse surfacique du vantail seul (sans équipements) : 43kg/m ²	DOMAINE DIMENSIONNEL (Vantaux en mm)	Hauteur : 1940 à 2300
FERRAGE	3 ou 4 paumelles de 130 antidégondage Serrure multipoint A2P*		Largeur : 800 à 1030
FINITIONS	Fibre : Brute ; Prépeinte ; FIBER / Stratifié : Lisse ; Rainuré / Placage		

Possibilité de remplacer le seuil suisse acier par joint balai (R_A = 40 dB)

Quincailleries :

- Serrure AM A2P* 3 Points 3 coffres (série M57)
- Serrures multipoints A2P* ou A2P** (VACHETTE série 5000-5900 ; BRICARD 8161-8162)
- Serrures multipoints A2P*** (VACHETTE série 5000)
- Serrures multipoints axe à 120 mm A2P* ou A2P** (AM série M57 - VACHETTE série 5000-5900 A120 XL SGN1 ou SGN2 - BRICARD 8121-8122)
- Serrures VACHETTE 5090 (5 points - 5 coffres) SPN1 A2P* et SGN2 A2P**

Liste non exhaustive, autres modèles compatibles, nous consulter.

- Comment définir son cylindre ? ([MBO-052-01](#))
- Microviseur (position standard à 1500 mm du bas de porte)
- Ferme-porte en applique DORMA / GROOM / ISEO

VARIANTES ADMISES

Le niveau BP1 correspond à la performance de résistance à l'effraction intrinsèque du bloc-porte complet, avec huisserie métallique pour cloison à plaques de parements plâtres, conformément au référentiel de la marque "A2P Blocs-portes" qui fait obstruction des performances propre de la cloison



PEFC/10-31-2004 (uniquement sur demande)



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)